1,00 €

TAMALOU

•••—•—•••

Bons réflexes dans les soins de santé

www.lesscouts.be

LES SCOUTS
Bouger avec le monde

Ce cahier a pour objectif de fixer le cadre utile à chaque animateur dans la gestion des soins de santé lors d'une activité organisée dans le mouvement.
Le cadre fixé provient d'une réflexion commune au sein de l'Institut Central des Cadres, avec d'autres organisations de jeunesse dont les GCB, le Patro, Jeunesse & Santé et les Stations de Plein Air.
Le titre TAMALOU ... ... évoque à la fois le dialogue à initier avec l'enfant qui souffre et l'idée de passer le relais dès que le problème dépasse le petit bobo : deux des bons réflexes à avoir dans les soins de santé.

Johan Van Hoye
Animateur fédéral des équipes d'unité

© Les Scouts ASBL
Editeur responsable : Jérôme Walmag
Rue de Dublin 21 - 1050 Bruxelles - Belgique
02.508.12.00 - lesscouts@lesscouts.be
2e édition : septembre 2016
Dépôt légal : D/2010/1239/RN18

www.lesscouts.be

LES SCOUTS
Bouger avec le monde

SOMMAIRE

1. Introduction 5
2. Aspect relationnel dans la gestion de soins 7
3. Gestion des soins au quotidien.....9
4. Gestion des médicaments 12
5. Du bon usage de précieux documents..... 14
6. Boîte de soins et trousse de secours 16
7. Réagir en cas d'accident 18
8. Les organismes ressources 22
9. Les formations possibles..... 24

1 Introduction

Une référence sur les soins de santé, pourquoi ? Pour qui ?

Malgré, toutes les précautions prises, tu risques d'être amené en tant qu'animateur à devoir gérer des incidents de santé plus ou moins importants. Il faudra être capable d'adopter les bonnes réactions face aux mille et un bobos qui peuvent survenir au quotidien… mais aussi être conscient de tes limites, des risques liés à une réaction inadaptée et ne pas hésiter à passer le relai aux spécialistes.

En matière de santé, nous ne pouvons jouer aux apprentis sorciers !

Comme tu as pu le lire dans l'ourse, cette référence s'adresse à toute personne susceptible d'intervenir dans la gestion des soins de santé pendant l'animation. Son objectif premier est de **fixer un cadre clair, d'ordre médical, juridique et pédagogique** dans la gestion de ces soins. Il permet d'avoir une référence commune à tout animateur, une ligne de conduite à adopter lors des animations. Cela clarifie ta part de responsabilité. Nous avons donc fait le choix d'une gestion "en bon père de famille" de ces soins, alliant le bon sens et ta responsabilité d'animateur.

Comme dit l'adage populaire, « *mieux vaut prévenir que guérir !* »

La philosophie générale en matière de soins de santé est d'éviter de recourir aux médicaments systématiquement et de savoir faire appel et passer le relai à un médecin en cas de doute. Afin de répondre à certaines situations de terrain très spécifiques et réfléchies, tu peux toutefois utiliser certains médicaments. Pour que tu ne prennes pas de "mauvaises" initiatives malgré de bonnes intentions, le cadre détermine une série de médicaments, accompagnés de la manière de les utiliser, ainsi que les gestes de secours indispensables à avoir en fonction de la situation.

Une référence, trois formes pour trois aspects différents

1. Ce cahier a pour objectif de fixer le cadre utile à chaque animateur dans la gestion des soins de santé lors d'une activité organisée dans le mouvement.

2. À côté, les fiches *À ta santé* abordent les différentes situations que tu peux rencontrer lors de tes animations et te permettent également d'adopter une attitude préventive.

3. Le carnet *Réflexes*, à laisser dans ta boite de soins, explique les gestes à poser pour les petits bobos les plus courants. Il est édité par la Croix-Rouge et est mis à jour régulièrement afin de suivre les dernières recommandations en termes de premiers secours.

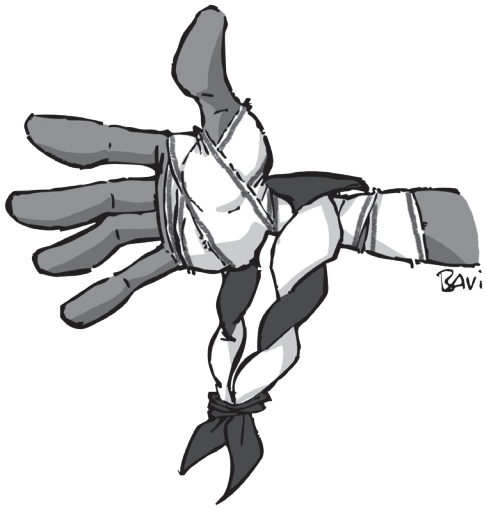

Mieux vaut prévenir que guérir

Question de sécurité

Lors de l'organisation d'une activité, en tant qu'animateur, il est bon de :

- analyser les risques liés à cette activité : sécurité des lieux (infrastructure, espace de jeux, norme incendie…), conditions de circulation à pied et en vélo, points d'eau (piscine, rivière et lac), etc. ;
- mettre en place les mesures de précaution adaptées aux risques liés à l'activité (surveillance, équipement, consignes aux enfants, etc.) et t'assurer qu'elles soient connues par toute l'équipe ;
- prendre connaissance des documents et procédures utiles (fiches santé, Scout assistance, déclaration d'accident…).

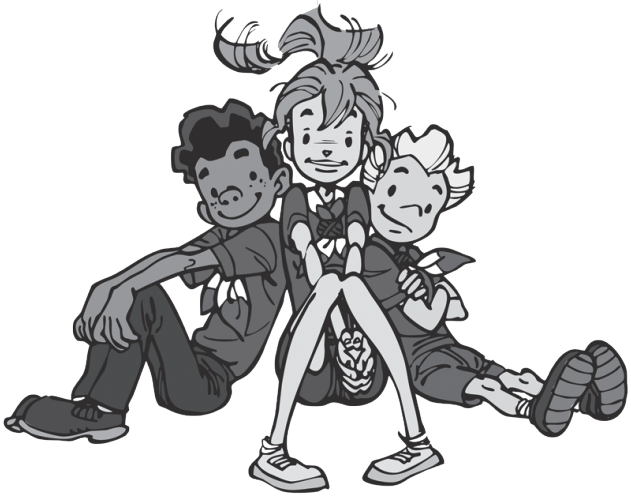

Hygiène et bienêtre : points d'attention

- **Rythme et sommeil** : la fatigue (des scouts comme des animateurs) peut entrainer une augmentation des problèmes de santé. Le rythme de chacun est-il respecté ? Des temps de récupération (sommeil, temps libres, activité plus calme…) sont-ils prévus en suffisance ?
- **Confort** : les toilettes sont-elles accueillantes, les lieux secs en cas de pluie, les dortoirs sécurisants ?
- **Alimentation** : est-elle équilibrée ? Les aliments sont-ils frais et de qualité ? Les repas sont-ils pris dans une ambiance détendue ? Le temps de digestion est-il suffisant ?

Se préparer

Pour faire face aux bobos, accidents et urgences, il faut y avoir pensé !

- Aie toujours accès à la boite de soins ou à la trousse de secours.
- Prends et dispose toujours des fiches santé des scouts.
- Prévois la liste des contacts et numéros de téléphone utiles (médecin généraliste proche du lieu d'activité, service médical de garde, numéros d'urgence), un carnet des soins (cf. point consacré aux outils pour la gestion des soins), un modèle d'avis à transmettre aux parents, un formulaire de déclaration d'accident.

2 Aspect relationnel dans la gestion de soins

La gestion des soins se base sur la confiance entre le scout et l'animateur et est envisagée comme un moment relationnel privilégié avec chaque scout qui en éprouve le besoin. Dès lors, il semble primordial de créer un climat adapté et bientraitant lors de la gestion des soins (de la prévention au suivi en passant par sa gestion propre) tout en veillant à une dynamique de groupe de qualité où chacun trouve sa place.

Quelques constats de base

Un mal est le reflet d'un malêtre physique (blessure, saignement, douleur) ou psychologique (maux de ventre, de tête…).

Le premier but du soin est d'identifier la réelle cause et d'essayer de l'enrayer, plus que de la "camoufler". Pour cela, il est important d'accorder le temps et l'attention nécessaires à celui qui en a besoin.

Un problème de santé est insécurisant pour le scout comme pour toi. Il sera donc utile que tu gardes ton calme et que tu prennes confiance en toi (en t'appuyant, par exemple, sur les démarches définies dans ce document). Par ailleurs, il est nécessaire d'écouter réellement le scout pour entendre ses peurs, ses angoisses, sa douleur, l'inviter à les formuler, et l'aider à gérer ses émotion face au problème.

Le simple fait de pouvoir reconnaitre la souffrance suffit déjà à l'apaiser. Dire « *Oh, ça doit faire mal* » est souvent plus efficace que « *Ce n'est qu'un petit bobo de rien du tout, tu ne vas pas pleurer pour ça !* »

De coller une "étiquette"...

Chaque enfant est unique et mérite d'être traité avec autant d'attention. Coller l'étiquette de celui qui se plaint toujours, du vrai dur ou du petit fragile n'aide pas l'enfant à gérer ses sentiments, douleurs ou émotions qui sont bel et bien présents, même si avec nos yeux d'adultes, nous n'en voyons pas toujours l'importance.

Médicament ou gestion plus adaptée du groupe ?

Dans le même sens, la gestion du suivi du soin, d'un point de vue physique, mais surtout moral renforce également la relation : se soucier de l'évolution, se préoccuper des paroles "en l'air", pourtant parfois significatives, permet d'éviter d'éventuelles rechutes.
Le cadre que tu offres à tes scouts leur offre-t-il l'occasion de s'épanouir ou génère-t-il du stress, des angoisses, du malêtre ? Ce cadre dépend de toi (du staff), de tes compétences d'animateur.

Dans le cadre de l'animation, la bientraitance correspond à un ensemble de comportements, d'attitudes chez l'animateur :

- Prendre en compte la phase de développement de l'enfant.
- S'adapter à ses besoins divers (psychologiques, physiologiques, etc.).
- Avoir pour objectif de lui permettre un développement harmonieux.

... à l'épanouissement de chacun

La dynamique de groupe est également influente dans la gestion affective des soins. Un contexte affectif sain peut même éviter bon nombre d'inconforts. L'impact de l'intégration dans le groupe sur la santé du scout est considérable. Qui n'a jamais eu mal au ventre d'angoisse, mal à la tête d'ennui ? Certains vont jusqu'à attribuer des fractures à un état de stress ou de burn-out.

En bref

- Sois à l'écoute de tes scouts.
- Reste calme.
- Aie une attitude respectueuse vis-à-vis de lui, quel que soit son mal.
- Prends le temps, ce n'est pas secondaire.
- Vis ce moment comme l'occasion d'une relation privilégiée ; veille au confort de cette relation en garantissant un lieu accueillant et respectueux de l'intimité de chacun.

En ce sens, le lieu dans lequel les soins sont donnés doit être calme et propre.

Relations avec les parents

Le parent doit être perçu comme un partenaire fiable qui connait très bien son enfant. Les parents te le confient et te font confiance en ce qui concerne les soins que tu vas administrer. Tu ne dois pas nécessairement les prévenir au moindre bobo. Si tu connais les parents, tu agis également en connaissance de cause.

Si tu as besoin d'une information sur un médicament prescrit, sur le malêtre d'un de tes scouts, souviens-toi qu'ils sont les personnes qui le connaissent le mieux. N'hésite donc pas à leur en parler si la situation t'inquiète.

À la fin de l'activité, pense à les informer des soins donnés (particulièrement important dans le cas des tiques par exemple) et de leur remettre les documents si tu as vu un médecin ou si tu es allé à l'hôpital.

Après un accident

Un accident ne s'arrête pas forcément quand la victime a été prise en charge. Certaines situations sont traumatisantes, et tu dois passer le relai si tu ne te sens plus capable de les assumer. Il existe également des services d'aide auxquels tu peux faire appel (décrits au chapitre 8).

Il est important aussi que tu restes vigilant à la façon dont les autres scouts réagissent, en observant ton groupe ou ton staff, et que vous puissiez en parler.

Enfin, si la ou les victime(s) a (ont) quitté le groupe, prends de ses (leurs) nouvelles, d'une part pour garder le contact et montrer qu'il/elle fait toujours bien partie du groupe mais aussi pour en informer ceux qui sont restés.

3 Gestion des soins au quotidien

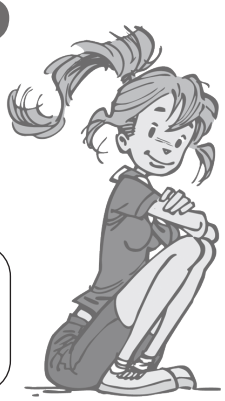

Qu'entend-on par soins quotidiens ? Qui les administre ? Doit-on faire appel au médecin ? Où s'arrêtent les compétences de l'animateur ? Des tas de petites questions qui devront être soulevées au préalable afin que tout bobo ne dégénère pas en petite catastrophe...

Qu'entend-on par soins quotidiens ?

- Les traitements habituels des participants indépendamment de l'activité.
- Les blessures ou maladies survenues pendant l'activité et nécessitant la visite ou non d'un médecin.
- Les blessures et maux qui ne sont pas considérés comme urgents, c'est-à-dire qui te laissent le temps de réfléchir au meilleur mode d'action et éventuellement de parer au mal.

Qui gère les soins ?

Pour la gestion de ces soins, il est recommandé de s'organiser en staff au préalable.

- Y a-t-il un animateur responsable "bobos" qui recueille les médicaments laissés par les parents et s'assurer de leur prise ?
- Ce même animateur est-t-il responsable des maux survenus en cours d'activité ? Ou est-ce chaque animateur qui assure les soins dans son groupe ?
- Qui a quelles qualifications ? Un membre du staff a-t-il suivi une formation plus spécifique ? Il est clair que dans le cas de la présence d'un étudiant en médecine ou d'une infirmière dans l'équipe d'animation, il est important de préciser dans quel cadre celui-ci peut agir. Un étudiant en médecine ne prend pas plus d'initiatives qu'un autre animateur. Et pour d'autres qualifications propres, il est nécessaire de déterminer au début de l'activité son rôle et ses limites au sein de l'activité.
- De toute façon, dans ces cas de soins quotidiens, la visite d'un médecin ou le déplacement à l'hôpital sera décidé par l'animateur responsable. N'utilise les services d'urgence que dans le cas où un médecin ne pourrait pas gérer le soin sur place.

Où gérer les soins ?

La boite de soins, les médicaments personnels, les trousses de secours et les documents administratifs liés à la gestion des soins seront rangés dans un lieu spécifique à cet effet, accessible, sec et, si possible, hors de portée des scouts.

C'est à cet endroit que sera affichée la liste des numéros d'urgence, très lisiblement et que seront très accessible les informations à connaître d'urgence en cas de problèmes (allergies, résumé des fiches santé…).

Le lieu dans lequel les soins seront réalisés doit être calme et propre. Garde en tête que le moment du soin est un moment privilégié avec le scout concerné : veille donc au confort de la relation, en garantissant un lieu accueillant et respectueux de l'intimité de chacun. Quand les infrastructures le permettent, ce lieu doit aussi permettre à un scout qui ne se sent pas bien ou qui est très fatigué de se reposer dans un endroit tranquille et confortable.

Petit conseil…
Étant donné qu'avant d'entamer les soins il est essentiel de se laver les mains et d'utiliser du matériel propre, si c'est possible, choisis un lieu à proximité d'un évier ! Un accès facile au téléphone est également souhaitable.

Des outils pour gérer les soins

Les fiches santé (anciennement fiches médicales)
C'est à l'animateur responsable des soins de gérer les fiches santé. L'objectif est de savoir rapidement quels sont les problèmes de santé à gérer au quotidien. Il est donc vivement conseillé de **lire attentivement chaque fiche**, de faire apparaitre en fluo, par exemple, les éléments importants (asthme, allergie, diabète…). Il peut faire ensuite un tableau récapitulatif afin d'avoir une vision globale.

Conserve ces fiches à l'abri des regards indiscrets. Après les activités, rassemble-les, pour que l'animateur responsable les conserve sous enveloppe. Elles seront détruites un an après l'activité, sauf si un dossier auprès d'une assurance a été ouvert. Dans ce cas, la fiche santé sera jointe au dossier.
Si tu acceptes la participation d'un scout aux activités, cela suppose que le staff est en mesure d'assumer son encadrement, y compris les spécificités liées à sa santé et qu'il sera à même de réagir adéquatement en cas de souci.

Fiche santé individuelle à télécharger sur www.lesscouts.be.

Exemple de tableau récapitulatif des fiches santé

Nom	Affection	Traitement	Allergies	Tétanos	Divers
Renardeau	Asthme	Aérius 1x/jour le matin	Pollen	Ok	Ne pas oublier son aérosol pendant les activités
Emma	/	/	/	Ok	Ne sait pas nager

Le carnet de soins

Il s'agit d'un cahier où sont répertoriés l'ensemble des soins donnés à chaque scout. Il constitue un outil essentiel et doit être rigoureusement tenu à jour. Il permet notamment de :

- suivre l'évolution des incidents de santé ;
- noter ce qui a été fait, quels médicaments ont été administrés, quand et en quelle quantité (de manière à éviter par exemple que deux animateurs différents ne donnent un médicament, ou à s'assurer qu'on n'en donne pas trop souvent) ;
- faire le lien avec un médecin ou avec les parents dans les cas plus délicats.

Exemple de carnet de soins

Lundi 17/07

- Lynx s'est plaint de mal de tête dans la matinée > s'est reposé à l'ombre.
- Lynx est revenu, toujours mal, a reçu 1 comprimé de 500 mg de paracétamol.

La feuille de distribution de médicaments

Afin d'éviter les erreurs ou les oublis dans la distribution des médicaments relatifs à un traitement, il te sera utile de compléter une feuille de distribution des médicaments.

Exemple de feuille de distribution de médicaments

Lundi 17/07

Nom	Traitement	Matin	Midi	16h	Soir
Héron	Muco Rhinathiol	1 c. à c.	1 c. à c.		1 c. à c.
Julie	Clamoxyl	1 cachet		1 cachet	

Chaque fois que tu distribues un médicament, barre-le de la liste.

Bosses et bobos survenus pendant l'activité

La règle d'or de l'animateur face à un soin de santé à gérer est de connaître sa limite et de pouvoir passer le relais.
Pour t'aider à adopter les réactions appropriées dans gestion des bobos, utilise comme référence un manuel adapté à nos réalités comme le carnet ***Réflexes*** de la Croix-Rouge Jeunesse, conçu spécialement pour nous.

Ton bon sens est important, il est cependant vivement conseillé de connaitre les gestes préconisés. Limite tes initiatives aux "petits bobos quotidiens", et en cas de doute, passe le relai aux professionnels.

Si tu souhaites approfondir tes connaissances dans le domaine des soins de santé, consulte le chapitre 9.
Sache aussi que pour camper en France, il faut qu'une personne de l'encadrement ait son AFPS (brevet français, équivalent du Brevet européen de premiers scours chez nous).

Aller chez le médecin ou à l'hôpital

N'abuse pas, si possible, des services d'urgences dans le cas où un médecin pourra gérer le soin. Ne surchargeons pas les hôpitaux ! Par contre, tu pourrais être amené à conduire une victime à l'hôpital, sur avis du médecin, pour effectuer des analyses complémentaires, des radios, etc.

Si le participant n'a subi aucun traumatisme et s'il est capable de se déplacer sans aggraver son cas, tu peux te rendre avec lui chez le médecin après t'être assuré qu'il était disponible et si tu as l'accord de ton responsable ou d'un responsable du scout. Dans la mesure du possible, fais-toi accompagner.

Pense à emporter avec toi :
- la fiche santé du jeune et tous ses documents (carte d'identité ou carte isi+, vignettes...) ;
- la déclaration d'accident ;
- de quoi contacter le reste du staff, ton animateur d'unité, les parents (gsm chargé et avec crédit ou argent et les numéros de téléphone) ;
- tes papiers d'identité.

Dans tous les autres cas, ou en cas de doute, il est préférable de faire venir le médecin, en pensant à lui communiquer clairement les coordonnées du lieu où vous vous trouvez et la raison de ton appel.

Dans la mesure du possible, installe le participant dans un endroit à l'écart des activités du reste du groupe et munis-toi des documents nécessaires.

Face au médecin, réponds à ses questions et limite-toi aux faits observables. C'est à lui d'interpréter les symptômes.

Assure-toi de bien comprendre le diagnostic et le mode opératoire du traitement prescrit. S'il est écrit, assure-toi de sa lisibilité. Car tu vas devoir en informer les parents ou le reste de l'équipe par la suite.

Qui paie ?
A priori, c'est toi qui paies (ou la caisse de ton centre de vacances). Les parents te rembourseront par la suite.

4 Gestion des médicaments

Que de fois en tant qu'animateurs, ne sommes-nous pas confrontés à la question de savoir si l'on peut donner tel médicament dans telle circonstance ? Il y a les situations claires et puis les autres. Lorsque nos scouts viennent se plaindre, l'un d'un mal de ventre, l'autre d'un mal de gorge, que faire ? Voici quatre situations qui peuvent se présenter quant à la gestion des médicaments.

Cas n°1 : médicaments fournis par nos soins

Légalement, tu n'as pas le droit de donner des médicaments à l'exception de ceux prescrits par un médecin ou de ceux donnés avec autorisation écrite des parents. Cependant, en l'absence de cadre défini, et dans un souci de réalisme face aux impératifs de terrain, l'ONE et les différents mouvements tolèrent l'utilisation d'une liste limitée de médicaments.

Cette liste est uniquement composée de :
- Paracétamol 500 mg
- Lopéramide
- crème à l'arnica
- crème apaisante, Calendeel®, Calmiderm® ou Mitopik®
- désinfectant : Isobetadine® ou Cedium®
- Flamigel®

Cette liste figure sur la fiche santé pour que les parents/tuteurs puissent donner leur accord pour l'usage de ces produits. Ces médicaments ne pourront pas être donnés plus de 2 jours sans avis médical, ni si un autre traitement est en cours.

En cas de doute, prends contact avec un médecin.

Aucun médicament autre que ceux de cette liste ne pourra être donné de ta propre initiative.

Cas n°2 : traitement avec prescription médicale, prêt à l'emploi

Tu peux administrer tout médicament ayant prescription médicale complète (produit, mode d'administration, dosage, fréquence et durée) ainsi que la notice.

Cas n°3 : traitement sans prescription, prêt à l'emploi, fourni avec autorisation parentale

Même si tu n'encourages pas l'automédication, tu dois faire confiance et respecter le choix des parents/tuteurs. Certains d'entre eux n'ayant pas le réflexe de demander une attestation à leur médecin, il est difficile au moment du départ de refuser la poursuite d'un traitement.

Dés lors, tu pourras administrer tout médicament (avec la notice) apporté par les parents/tuteurs du participant s'il est accompagné d'une autorisation parentale.

Ne confonds pas ce document avec l'autorisation parentale nécessaire pour partir à l'étranger. Celle-ci n'a pas du tout le même contenu !

Cas n°4 : traitements particuliers

Pour tout soin particulier (notamment participant ayant un handicap), il est préférable d'organiser un échange avec les parents afin de mettre en place les conditions nécessaires à la participation de la personne aux activités. Tu en profiteras pour informer les parents des limites de tes responsabilités. Une décharge pourra éventuellement être signée.

Pour les cas 2, 3 et 4 :

- Tu as la possibilité de refuser la participation à l'activité à un scout si tu ne te sens pas capable d'effectuer les soins. Ceci étant, dans un souci de l'accueil de tous et d'une place pour chacun, contacte les parents qui connaissent peut-être des services qui peuvent te soutenir dans ta démarche (soins à domicile sur le camp, etc.).
- Tu es tenu de respecter scrupuleusement les consignes. En cas de doute, prends contact avec le médecin traitant ou le parent/tuteur.
- Les médicaments ainsi apportés seront idéalement préparés par les parents/tuteurs dans un semainier avec le nom, le jour et l'heure. Les instructions précises d'administration les accompagneront.
- En cas de perte ou d'insuffisance du produit en cours de traitement, prends contact avec le médecin traitant pour obtenir une prescription. Dans l'idéal, les parents/tuteurs auront prévu une ordonnance supplémentaire rédigée en DCI (Dénomination commune internationale = nom scientifique de la molécule active et non la marque du médicament) pour faire face à cette situation. Si le médecin traitant n'est pas joignable, un suivi sera assuré par un médecin local.
- Lors d'un traitement antérieur à l'activité, si le parent/tuteur a jugé le participant autonome dans sa prise de médicament (et l'a consigné par écrit), celle-ci sera sous la responsabilité du participant. Si le participant n'est pas jugé autonome, l'animateur responsable assurera le suivi du traitement et le consignera dans le carnet de soins.

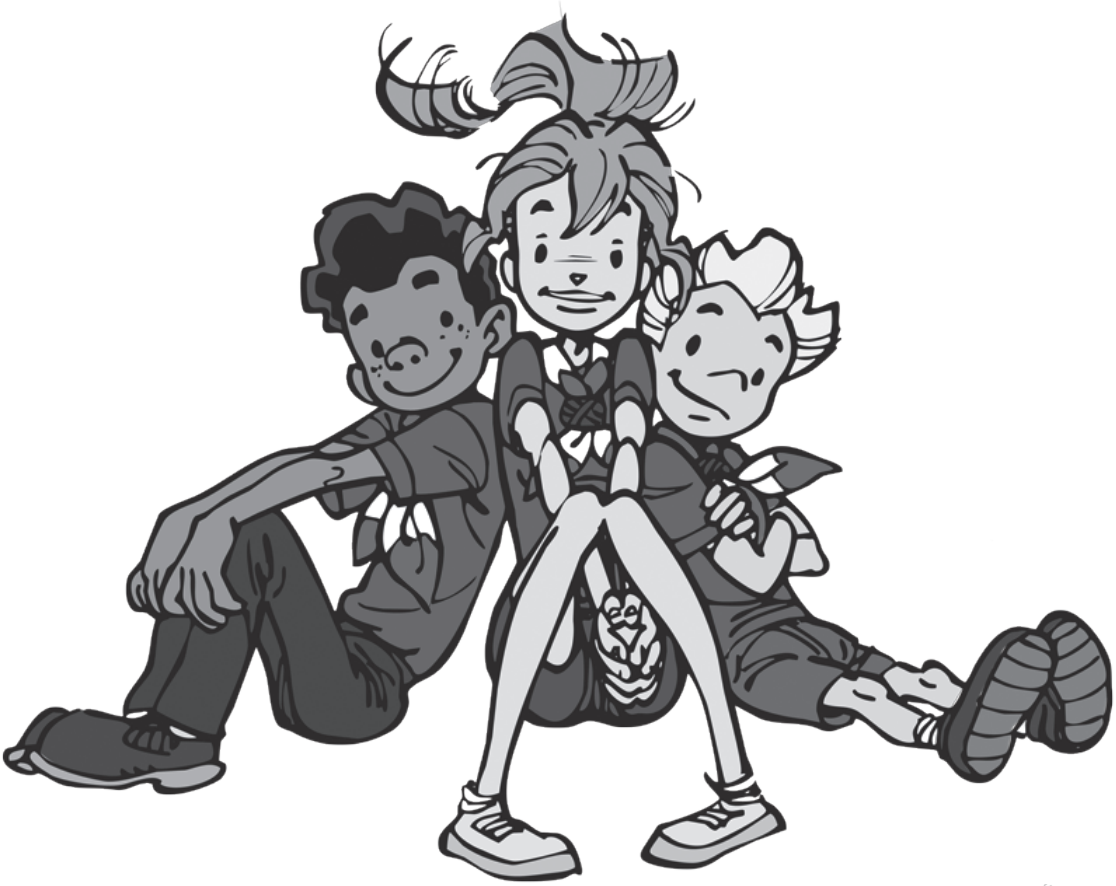

TAMALOU

5 Du bon usage de précieux documents

Carte d'identité ou carte isi+, vignettes, fiche santé, carnet de soins... Autant de documents que tu connais probablement et que tu as déjà eus dans les mains. Ils détiennent chacun des informations importantes et nécessaires au bon déroulement de tes activités. Cette fiche te permettra de mieux les connaître pour mieux les utiliser.

La carte d'identité (eID) ou la carte isi+

Depuis 2014, c'est sa carte d'identité électronique (eID) ou un autre document d'identité électronique (Kids-ID, eID belge pour les étrangers) qu'il faut présenter à la pharmacie (lors de l'achat de médicaments remboursés), à l'hôpital ou chez un prestataire de soins. Via le numéro de registre national figurant sur l'un de ces documents d'identité, ceux-ci peuvent accéder à un réseau sécurisé permettant de consulter en ligne les données en matière d'assurabilité.

Les personnes qui n'ont pas droit à une eID (comme les enfants de moins de 12 ans) peuvent également disposer d'une carte isi+. C'est une carte d'identification sociale, où le signe + signifie que c'est un complément aux pièces d'identité électroniques belges.

Délivrée par les mutualités belges, la carte isi+ ne contient aucune donnée personnelle : elle ne possède d'ailleurs pas de puce. Elle sert uniquement à identifier son propriétaire (via les données visuelles ou le code barre).

Cette carte, eID, Kids-ID ou isi+ selon l'âge, est nécessaire lorsque tu pars au camp ou en weekend. Tu dois les récolter auprès des parents avant le départ et ne pas oublier de la leur rendre au moment du retour.

Elle est nécessaire pour acheter les médicaments sous ordonnance médicale et en cas d'hospitalisation. Avec la carte de la personne qui nécessite un traitement, seule la quote-part personnelle normale sera payée à la pharmacie. Par contre, sans la carte ou si celle-ci n'est pas en ordre de cotisation de mutuelle, le prix sera plus élevé.

Rassemble les cartes dans une boite hermétique ou dans une farde-chemise (il en existe avec compartiments) pour les avoir toujours sous la main.

Si tu campes à l'étranger dans l'Union européenne, les parents doivent demander, à leur mutuelle, la carte européenne d'assurance maladie (CEAM). Cette petite carte bleue apporte la preuve au niveau européen que le scout est inscrit au système de soins de santé de son pays d'origine et lui donne donc le droit d'être soigné dans un nombre de pays européens (consulte la liste complète sur le site de ta mutuelle). En dehors de cette zone, un autre document devra être demandé à la mutuelle.

Les vignettes

Les vignettes restent utiles : elles permettent une identification au même titre que la carte d'identité ou isi+. Tu les colles sur les attestations médicales, sur des demandes d'examen ou sur tout courrier "papier" destiné à la mutuelle. Au camp, tu risques d'être confronté à des structures ne disposant pas de lecteur de carte. Les vignettes seront alors indispensables.

Les cartes isi+ sont toujours en cours de distribution. Si l'un des scouts que tu accueilles n'a pas encore reçu la sienne et ne possède pas de carte Kids-ID, utilise les vignettes lorsque tu te rends chez le pharmacien, à l'hôpital ou chez un prestataire de soins.

L'attestation de soins donnés (ou de mutuelle)

Lors d'une visite chez le médecin avec un de tes scouts, tu recevras une attestation de soins donnés au nom de l'enfant. Tu devras payer la consultation et garder précieusement cette attestation que tu rendras aux parents. Ce document leur permettra de se faire rembourser par leur mutuelle et, surtout, te rembourser les frais (le montant que tu as payé est indiqué dessus).

La déclaration d'accident

C'est le document que tu dois remplir en cas d'accident. Dans la mesure du possible, prends-le avec toi au moment où vous irez à l'hôpital. Si, pour une raison quelconque, tu n'as pas de déclaration avec toi, remplis-en une dès que possible en y joignant les documents relatifs à l'accident : attestation du médecin consulté, notes de pharmacie…

En cas d'urgence, tu présenteras uniquement la carte d'identité ou la carte isi+. La facture sera envoyée aux parents. Si tu oublies de compléter ce document, les délais de remboursement par l'assurance seront plus longs.

Ce document est nécessaire dans tous les cas où l'assurance pourrait être sollicitée, à court ou moyen terme : protection juridique, dégâts à du matériel appartenant à des tiers, assurances complémentaires souscrites… Il est donc essentiel que le médecin complète le volet qui lui est destiné. Si celui-ci ne prend pas le temps de le faire, il doit au moins fournir une attestation des soins qui ont été prestés.

Ensuite, renvoie la déclaration d'accident **le plus rapidement possible** au 21.

Le responsable des soins prendra le temps de lire toutes les fiches !
L'objectif est de savoir rapidement quels sont les problèmes de santé à gérer au quotidien. Relève les infos importantes. Tu peux regrouper toutes ces infos dans un tableau qui te donnera une vision globale des infos et des besoins de tes scouts, comme dans le modèle de la page 10.

Dispositions légales
Les données contenues dans la fiche santé sont des informations personnelles et confidentielles. En tant qu'animateur, en tant que "volontaire" comme le précise la loi du 19 juillet 2006 (modifiant celle du 3 juillet 2005) relative aux droits des volontaires, tu es tenu au secret professionnel.
Aucune information contenue dans la fiche santé ne peut faire l'objet de discussion en dehors de l'organisation des soins et de son impact sur l'animation. Ces informations ne pourront en aucun cas être divulguées, à l'exception du corps médical contacté dans le cadre de soins apportés au participant.
De même, la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée stipule que tu ne peux pas communiquer les coordonnées de tes scouts.

La fiche santé

La fiche santé est remplie par les parents ou le médecin traitant et est confidentielle.
Il faut que les parents ou le médecin soient précis lorsqu'ils la complètent. Sois vigilant aux fiches complétées par tes scouts. Ils pourraient "oublier" volontairement d'y indiquer certaines choses.

C'est l'animateur responsable des soins qui gère les fiches santé. Il les rassemble et transmet uniquement les informations nécessaires aux autres animateurs (ex : épilepsie) et les éventuelles allergies aux intendants.

L'idéal est de faire remplir une première fiche santé en début d'année scoute et une nouvelle avant le grand camp. Rappelle aux parents de signaler tout changement médical important ! Puis, débarrasse-toi de la précédente.

Derniers conseils

Pour plus de facilité, rassemble tous les documents dans un seul et même dossier :
- fiches santé ;
- cartes d'identité ou cartes isi+ ;
- vignettes mutuelles ;
- déclarations d'accident.

Garde ce dossier sous la main lors de tes activités au cas où tu devrais te rendre rapidement chez le médecin ou à l'hôpital. Emporte-le lorsque vous partez pour une activité.

Ajoute également une première page avec les principaux numéros utiles en cas de petit ou gros pépin (secours, Centre Antipoisons, Scout assistance, animateur d'unité, médecin à proximité…).

6 Boîte de soins et trousse de secours

Au camp, au local ou en activités, nombreuses sont les situations où tu peux faire face à des petits bobos. Disposer d'un minimum de matériel prêt, disponible et en bon état est donc indispensable...

Boite de soins ou trousse de secours ?

Deux outils proches mais différents…

La boîte de soins
C'est ce que tu as tendance à appeler la pharmacie.
Il s'agit d'une boite (étanche et hermétique) qui contient tout le matériel (clairement identifié et identifiable) nécessaire à la gestion des soins, ainsi que ton carnet *Réflexes*.
Mets-la de préférence dans un endroit sec, facilement accessible et hors d'accès des scouts, idéalement dans le local prévu à l'exécution des soins. Elle se trouvera en permanence dans ce local et ne le quittera pas.

La trousse de secours
A emporter lors des déplacements pour les activités. Il vaut donc mieux que sa forme soit facilement transportable (sac banane…).
Elle ne comprend que le matériel minimum indispensable lors d'excursions, jeux en forêt…
Il y aura autant de trousses que de groupes qui s'éloignent de l'endroit central. Cela signifie une trousse par patrouille pour le hike, une par équipe pour les jeux qui impliquent des déplacements…

Et les médicaments personnels ?
Les médicaments spécifiques à un scout en cours de traitement seront séparés des autres produits afin d'éviter toute confusion.

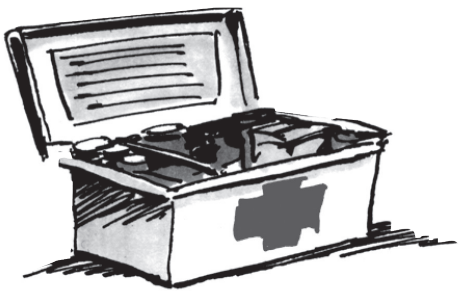

Conseils pratiques

Avant d'entamer les soins, il est essentiel de se laver les mains et d'utiliser du matériel propre. Si possible, choisis un lieu avec un évier à proximité et un accès au téléphone.

À cet endroit, tu peux aussi :
- afficher une liste des numéros utiles en cas d'urgence ;
- laisser les documents administratifs dont tu disposes (cartes d'identité ou isi+, fiches santé, autorisations parentales, déclarations d'accidents, carnet de gestion des soins…).

Assure-toi que ces documents ne soient pas exposés au regard de tout le monde puisqu'ils contiennent des données confidentielles.

La boite de soins reste sur le lieu principal d'animation, tandis que les trousses de secours sont emportées lors des déplacements.

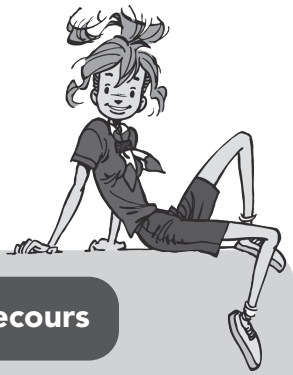

Quel contenu ?

Boite de soins

Minimum indispensable

- compresses
- gants à usage unique
- paire de ciseaux
- pansements
- savon liquide
- thermomètre digital

Plus que bienvenu

- aiguilles stériles ou boites d'épingles
- bandes Velpeau
- couverture isotherme
- crème après-soleil
- crème solaire haut indice de protection
- épingles de sureté
- pansement compressif
- pansements adhésifs imperméables
- pansements de type Compeed
- pince à épiler
- pince à tiques
- rouleau de sparadrap hypoallergénique
- sérum physiologique

Bienvenu

- bandes stellastic
- aspi venin
- cold pack
- gants de toilette jetables
- grand foulard ou triangle en tissu (stérile de préférence)
- peigne à poux
- rouleau de sparadrap standard
- sachet en plastique
- serviettes hygiéniques

Médicaments (maximum autorisé)

- paracétamol
- antiseptique (de type Chlorhexidine)
- pommade apaisante (sur avis médical ou du pharmacien)

Trousse de secours

Minimum indispensable

- compresses
- gants à usage unique
- paire de ciseaux
- pansements

Pouvoir disposer, si possible

- glace ou cold pack
- gobelet en plastique
- lampe de poche
- nécessaire de toilette (1 bassin, 1 savon neutre, des gants de toilettes propres, des essuies propres)
- sacs poubelles en plastique

Bienvenu

- bandes stellastic
- bandes Velpeau
- eau potable
- flapule (flacon à usage unique) de sérum physiologique
- pince à épiler
- pince à tiques
- savon liquide

Médicaments (maximum autorisé)

- paracétamol
- antiseptique (de type Chlorhexidine)
- pommade apaisante (sur avis médical ou du pharmacien)

7 Réagir en cas d'accident

Lorsqu'un incident survient en réunion ou au camp, il faut pouvoir y faire face de la façon la plus adéquate. Chaque situation est particulière et dépendra beaucoup des personnes concernées mais malgré cela, il y a des étapes spécifiques qui feront de ce moment "difficile" un moment "gérable".

Réactions de base

S'il y a urgence, il faut agir de façon calme, posée et efficace : chaque minute compte.
Voici la méthodologie que nous te proposons de suivre. Il est important d'effectuer toutes ces étapes posément ET efficacement. Le temps est précieux, tant pour le soin à donner à la victime que pour la communication des informations.

Dans tous les cas, l'idéal est de réagir en bon père de famille, avec bon sens. Tu constateras que la pratique se détache bien souvent de la théorie.

1. Avant toute chose, respire, garde ton calme et observe ce qui se passe.

↓

2. Évite le suraccident.

↓

3. Préviens les secours

112 +

et 101 🔥

Appel au 112
1. Se présenter.
2. Donner l'adresse la plus précise possible.
3. Donner la nature de l'accident.
4. Donner le nombre de victimes.
5. Dire s'il s'agit d'un enfant, d'un adulte ou une personne âgée.
6. Dire si la personne est consciente ou non.
7. Ne raccrocher que quand l'opérateur le propose.

En cas de camp à l'étranger,
afin de garantir une intervention correcte dans un pays méconnu, préviens d'abord Ethias Assistance si la situation te le permet.
Tél : +32.42.20.30.40
Le numéro de police à communiquer est le 45 014 778.

↓

4. Préviens un membre de ton staff d'unité.

↓

5. Avertis les parents concernés par l'incident.

Lorsque tu contacteras les parents, énonce des faits.
Ne sois pas alarmiste.

↓

6. Rassemble le reste de tes scouts et debriéfe avec eux.

↓

Au retour de l'activité ou du camp, envisage un moment d'explication avec l'ensemble des parents si c'est nécessaire.

Entre les étapes 2 et 3,
si quelqu'un a les compétences pour le faire,
c'est le moment pour appliquer les 1ers soins à la victime.

1. Se maitriser

Garder son calme, modérer ses paroles et sa voix. Il faut arriver à gérer ses émotions, ses gestes et agir avec tact et méthode.

2. Éviter le suraccident

Que faire ?

1. **Veiller tout d'abord à ta propre sécurité.** Cela signifie qu'il ne faut pas intervenir en cas de danger. Préviens les autres personnes de ton entourage qu'il y a eu un accident en appelant à l'aide.

2. **Assurer la sécurité de tous** : évacue les autres personnes présentes, le groupe si nécessaire (début d'incendie, fumées, odeurs suspectes, produits dangereux…). Il est également important de gérer les autres scouts. Si vous êtes plusieurs animateurs, l'un prendra le reste du groupe à part, pour ne pas gêner le travail des secours. Il est également important de canaliser le stress des jeunes et/ou de proposer des activités pour ne pas focaliser l'attention du groupe sur l'accident. Tu tiendras compte des besoins et de l'âge des participants, ainsi que de la gravité de la situation (si un participant est gravement blessé et que le groupe est choqué, proposer un "*Je te tiens par la barbichette*" ne sera pas vraiment adapté !).

3. **Assurer la sécurité de la victime** : la rassurer, la couvrir, l'aider à trouver une position confortable et sécurisée… Refuser de lui donner à boire, manger, fumer.

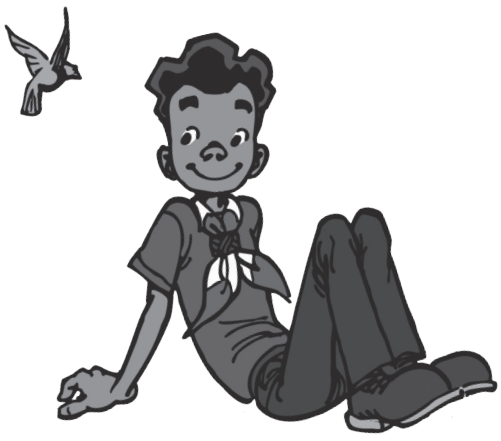

3. Appeler les secours

Établir le bilan de la victime

Parmi les intervenants s'occupant d'enfants en collectivité, certains ont suivi une formation (brevet de premiers soins, formation médicale ou d'infirmier). Mais la plupart du temps, ce n'est pas le cas. Voici quelques éléments de base qui peuvent te guider, le cas échéant. Ceux-ci sont importants à communiquer lorsque tu contactes les secours.

- Observer la victime (ses réactions, sa respiration, son teint).
- Repérer les lésions éventuelles, les douleurs.
- Que dit la victime, si elle est dans la possibilité de parler ?
    - sur les circonstances de l'accident ;
    - sur ce qu'elle ressent ;
    - sur ses antécédents : problèmes de santé connus, allergies… ;
    - sur d'éventuels traitements en cours.

Prévenir les secours

Il faut les prévenir le plus tôt possible après avoir recueillis les informations nécessaires et écarté tout danger. Idéalement, la personne la plus compétente reste auprès de la victime pour surveiller son état. Il faut donc désigner quelqu'un qui appelle les secours en donnant les infos qu'il a reçues. Cette personne devra revenir confirmer cet appel.

En fonction de la situation, le responsable appelle le 112, un médecin et/ou des services spécialisés. En cas de doute, il ne faut pas hésiter à appeler même si l'appel risque d'être jugé inutile a posteriori. Si vous êtes indécis, mieux vaut considérer la situation la plus grave et appeler.

Attention…

Les infos qui sont communiquées aux secours doivent être des éléments observés. Il ne faut pas dire ce que l'on croit qu'il s'est passé.

Par exemple : quelqu'un allongé au milieu de la rue ne s'est pas forcément fait renverser par une voiture. Tu diras aux secours qu'il y a quelqu'un d'allongé sur le sol. Pas qu'il y a eu collision si tu n'en es pas sûr.

Le 112 est un numéro d'appel des secours, gratuit, accessible 24h/24, valable dans toute l'Europe. On peut le composer au départ d'un poste fixe, d'une cabine publique, d'une borne téléphonique ou d'un GSM (multiréseau) sans composer le PIN, ni déverrouiller le clavier.

Quelles infos transmettre au 112 ?

Si tu appelles le 112, communique avec calme et clarté les renseignements suivants :

1. ton nom, ton prénom ;
2. le lieu précis (adresse, étage, borne kilométrique) ;
3. le nombre de victimes ;
4. la catégorie d'âge ;
5. l'état de la victime (consciente, inconsciente, respiration présente ou non) ;
6. le type d'accident ou de malaise (ex : chute, accident de vélo, perte de connaissance, convulsions) ;
7. les particularités de la situation (ex : hauteur, victime inaccessible…).

- Ne raccroche qu'à la demande de l'opérateur.
- Rappelle si la situation change, s'améliore ou s'aggrave.

Il est important de se concentrer sur des faits et non sur des interprétations.

Le Centre Antipoisons

En cas de suspicion d'intoxication, appelle le Centre Antipoisons : 070.245.245.

Il s'agit d'un centre d'information et de prévention agréé par le Ministère de la Santé publique. Il dispose d'une banque de données informatisée qui reprend tous les produits publics et industriels. Il offre à tout public les conseils d'une équipe médicale spécialisée 24h/24 et gratuitement. Il ne remplace pas l'appel au 112.

Rappel

Prévois que les numéros d'appel d'urgence et d'avis médical soient clairement identifiés et mis à la disposition de tous les intervenants quelle que soit l'activité, le lieu et le moment où celle-ci se déroule : dans la trousse de secours, dans le lieu identifié comme infirmerie, auprès du responsable de l'activité et/ou de l'institution, sur le téléphone fixe, en mémoire sur le GSM des intervenants…

Ce que tu peux faire de plus

- En attendant les secours, tu peux, si nécessaire, libérer l'accès à la victime pour faciliter leur arrivée et leur travail.
- Fais reculer les curieux qui sont bien souvent dans le chemin.
- Parle et sois rassurant avec la victime avec des phrases telles : « *Je suis là pour t'aider.* », « *Je vais rester près de toi.* »
- Établis un contact physique en lui prenant la main. La victime s'en sentira rassurée et soutenue.
- Ouvre ou enlève ce qui peut gêner la respiration : foulard, col, écharpe…
- Ne donne jamais à boire ou à manger à la victime, même si celle-ci le demande.
- Au camp, sur une plaine, certains de tes scouts ou d'autres animateurs peuvent se placer sur la route la plus proche pour indiquer rapidement le chemin aux secouristes.

Il faut bien entendu faire cela en toute sécurité pour ne pas multiplier les dégâts !

Tu peux également consulter les pages 1, 2 et 3 de ton carnet *Réflexes* !

Quoiqu'il en soit, fais du mieux que tu peux sans te mettre en danger. Pense quand même que tu n'es pas médecin et ne prends pas d'initiatives trop spécifiques.

En attendant les secours

En attendant les secours, ne déplace pas le blessé et reste auprès de lui (si possible). Parle-lui d'une part pour le rassurer et d'autre part dans le but de le maintenir conscient. Explique-lui ce que l'on a fait pour l'aider, qui on a appelé, où on va la conduire…

N'hésite pas à rappeler le 112 si :

- tu constates qu'il y a plus de victimes qu'annoncé ;
- l'état de la victime s'aggrave (perte de conscience, vomissement…).

Si vous vous trouvez dans un lieu difficile à localiser (en forêt, dans un grand bâtiment ou un vaste complexe…), prévois qu'une personne guide les secours à partir d'un endroit facile à identifier (église, poste...) et signale-le lors de l'appel.

Arrivée des secours

Quand les secours sont sur place, suis les conseils des secouristes et/ou de la police. Veille à ce que le reste du groupe n'entrave pas leur travail.

> Dès l'arrivée des secours, ta responsabilité n'est plus en jeu en termes de gestion des soins, mais tu restes responsable de l'enfant jusqu'à ce que les parents le reprennent en charge (pour l'accompagner à l'hôpital, fournir les informations nécessaires, le rassurer…).

Si un scout doit quitter une activité (suite à une urgence ou à une maladie), le parent/tuteur (ou toute personne désignée par lui) doit signer une décharge de responsabilité.

Et la police ?

Quand les secouristes ont pris en charge le(s) blessé(s), dois-je attendre la police si j'ai appelé le 112 ? En cas d'accident de la route, oui. Dans tous les autres cas, il n'y a aucune obligation légale de rester sur place. Mais tu dois rester disponible pour toute information complémentaire que la police te demanderait par la suite.

En cas d'hospitalisation

Si la victime est conduite à l'hôpital, un animateur l'accompagnera si son absence ne pose pas problème au reste du groupe. Il n'est pas nécessaire que ce soit l'animateur responsable, qui pourrait être plus utile sur le camp, pour gérer l'incident.
Si tu as appelé un service d'urgence, ils emmèneront eux-mêmes la victime à l'hôpital. En situation de crise, ne prends pas ta voiture.

Pense à emporter avec toi :

- la fiche santé du jeune et tous ses documents (carte d'identité ou isi+, vignettes...) ;
- la déclaration d'accident ;
- de quoi contacter le reste du staff, éventuellement Scout assistance (GSM chargé et avec crédit ou argent et les numéros de téléphone) ;
- tes papiers d'identité.

4. Préviens un membre de ton staff d'unité

Si la situation te le permet, préviens ton animateur d'unité. En effet, cet appel sera bénéfique à différents niveaux : tu pourras partager cette expérience et te décharger psychologiquement, et le point de vue extérieur, plus posé, de ton animateur d'unité lui permettra d'évaluer la gravité de la situation et de coordonner calmement les différentes actions à entreprendre.

Si tu es dans l'impossibilité de joindre ton animateur d'unité, n'hésite pas à contacter Scout assistance afin de trouver de l'aide rapidement.

5. Communiquer à propos de l'accident avec les parents

La relation avec les parents est primordiale dans l'animation. Il est normal que les parents/tuteurs veuillent être tenus informés des éventuels accidents de leur enfant. Cependant, il n'est sans doute pas judicieux de prévenir les parents dans l'extrême urgence d'une situation catastrophe, d'autant plus si ces derniers ne peuvent rien faire de plus que d'attendre. À part dans les cas où une décision doit être prise par le corps médical, par l'équipe d'animation ou dans le cas d'une urgence vitale : il sera préférable d'attendre que la tension soit retombée et que le participant soit pris en charge par le corps médical et pour disposer de plus d'informations. De toute façon, veille à la manière de communiquer avec les parents, sois sincère et ne cache rien, sans pour autant dramatiser la situation.

6. Communiquer à propos de l'accident avec le reste de tes scouts

La relation avec les autres personnes présentes : réconfort et explication aux autres enfants, à l'équipe présente, aux parents des autres enfants. En fonction de la gravité de la situation, des structures peuvent vous soutenir : auprès de votre association ou institution, auprès de services externes tels que le Service d'appui policier aux victimes, par exemple.

> En cas d'accident qui aurait un impact médiatique, le maître-mot est de ne rien dire sans consignes préalables de la fédération. Il en va de la bonne gestion de l'incident.
>
> Dans les cas graves, préviens d'abord ton animateur d'unité (ou Scout assistance) avant d'informer les parents, afin qu'il décide s'il est de ton ressort ou du sien de les informer de la situation.

8 Les organismes ressources

De façon à être efficace en cas d'incident, nous te proposons une liste non-exhaustive des organismes qui peuvent t'aider.

En cas d'urgence

Ne téléphone aux services de secours qu'en cas d'URGENCE.
Donne-leur tous les renseignements utiles : tu te présentes, tu dis QUI est concerné (enfant, adulte ou personne âgée), COMBIEN (nombre de blessés), QUOI (la nature des FAITS), OÙ (commune, rue, numéro de maison, lieu-dit, etc.).

Les appels aux services de secours (100, 101, 103, 107, 110,112) sont gratuits !

En cas de crise

S'il y a un déséquilibre entre les besoins pour gérer les risques et les ressources disponibles, il y a crise ! C'est-à-dire que les capacités ou compétences de l'encadrement sont partiellement ou totalement inopérantes et nécessitent un renfort. Dans ce cas précis, appelle ton animateur d'unité ou Scout assistance au 0498.91.88.85. Ce service est opérationnel 24h/24, il te permet de toujours trouver un interlocuteur afin d'évaluer la gravité de la situation et t'aider dans tes démarches.

Ne téléphone à Scout assistance qu'en cas de CRISE.

Dans les cas moins urgents

Si tu es face à des situations difficiles qui ne nécessitent pas une intervention urgente, il existe une multitude d'associations sur divers sujets : addictions, alcool, suicide, vie affective et sexuelle, drogue… Nous t'encourageons à contacter les organismes de ta région qui proposent parfois des interventions suite à un problème ou qui ont des activités de prévention à te présenter.

Si tu as besoin d'aide, contacte la fédération afin de trouver la solution qui corresponde le mieux à tes difficultés :
- par mail : lesscouts@lesscouts.be ;
- par téléphone : 02.508.12.00.

Tu peux également consulter la page 35 de ton carnet *Réflexes* !

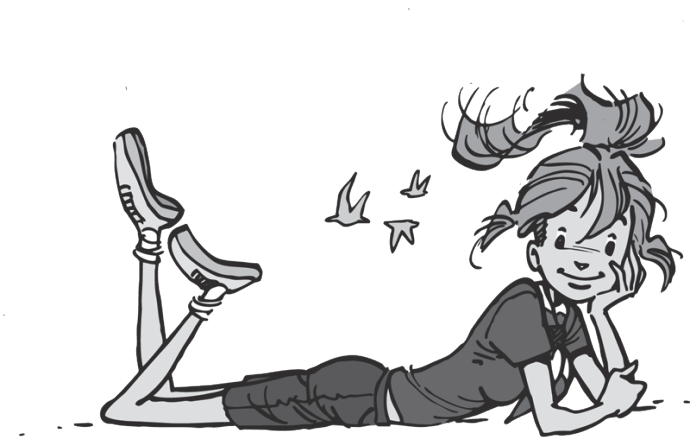

	Pompiers, ambulance C'est le numéro à utiliser partout en Europe. Il a le même rôle que le 100 national.	**112**
	Police	**101**
	Ton animateur d'unité Ton premier support dans tous les cas ! **Scout assistance** Toute l'année 24h/24, en cas de problème qui ne peut pas attendre le lendemain. **Le 21** Du lundi au vendredi de 8 à 18h (en période de congés scolaires, fermeture à 17h).	**+32(0)498.91.88.85** **+32(0)2.508.12.00**
	Centre Antipoisons	**070.245.245**
child focus	**Child focus**	**116 000**
	Croix-Rouge Aide et intervention en cas de sinistres et catastrophes. Tu peux aussi y avoir des renseignements sur leurs formations.	**105**
	Centre des brûlés	**Bruxelles-capitale : 02.268.62.00** **Liège/Luxembourg : 04.366.72.94** **Hainaut/Namur : 071.10.60.00**
	Télé accueil Centre d'écoute 24h/24 dans l'anonymat	**107**
	Ecoute-Enfants de la Fédération Wallonie-Bruxelles	**103**
	SOS Enfants Dépistage et prise en charge des situations de maltraitance	**02.542.14.10**

9 Les formations possibles

Pour réagir face à des situations critiques, il peut être utile de se sentir prêt, d'avoir confiance en soi. Il existe des formations qui peuvent t'aider à développer des compétences en matière de gestion des soins, urgents ou non. À titre indicatif, voici quelques formations.

Dans quel cadre ?

En matière de gestion des soins, il y a plusieurs possibilités.

Chez Les Scouts

Les Brevets Éclaireurs
Un pied foulé au milieu de la prairie, une écharde grosse comme un doigt dans le creux de la main, une insolation à force de vivre au grand air sous le soleil, voici des bobos quotidiens quand on vit à la scoute…

Cette formation s'adresse aux éclaireurs de 3e et 4e année à la troupe. L'objectif est de connaître les gestes qui aident, les trucs qui apaisent…

Au programme :
- brulure
- évanouissement
- insolation
- plaie
- tique
- crampe
- fièvre
- piqûre
- saignement de nez
- ...

Le TU
Chaque année, au moins un temps d'unité est organisé par ton animateur d'unité. Le thème santé-sécurité-hygiène doit être abordé au moins tous les deux ans. Si nous proposons un contenu, ton AnU est libre d'aborder d'autres sujets liés à ce thème.
Voilà donc un moment idéal pour parler de choses qui vous concernent spécifiquement en matière de santé-sécurité-hygiène. L'occasion aussi de faire participer des intervenants extérieurs.

À la Croix-Rouge

Pour les enfants : *Brevet de benjamin secouriste*
Il s'adresse aux enfants de 10 à 12 ans. Il a pour objectif :
- de sensibiliser l'enfant à la prévention des dangers et des conduites à risques ;
- d'inciter les enfants à préserver leur santé ;
- d'initier l'enfant aux notions de base des premiers soins.

Le contenu de la formation aborde la découverte du corps (anatomie, physiologie), les attitudes qui permettent d'éviter les accidents et de préserver la santé. Les enfants découvrent les premiers gestes de secours : approche de l'accident, bilan vital, soin des plaies, brulures, intoxications, fractures...

> Il est tout à fait possible de le vivre avec les aînés de la meute.

Pour les animateurs : *Module bosses et bobos*
Ce module renforce les capacités des personnes chargées de l'encadrement d'enfants à prendre adéquatement en charge les "bosses et bobos" du quotidien, à acquérir les bons réflexes "santé" et à se sentir plus à l'aise face aux ennuis de santé des enfants dont elles ont la responsabilité. En six heures, les participants apprennent à :
- lancer une procédure d'alerte ;
- choisir la position adéquate pour la victime en attendant l'arrivée des secours ;
- soigner les blessures bénignes (petite plaie, brulure, piqure, problème locomoteur, saignement de nez, crampe, contusion…) ;
- réagir correctement face aux malaises fréquents des enfants (maux de tête, état fébrile, insolation, intoxication, évanouissement, constipation…) ;
- composer et organiser efficacement une trousse de secours ;
- gérer les fiches de santé des enfants dont ils ont la responsabilité.

Premiers secours (Brevet européen de premiers secours)
Cette formation a pour objectif de rendre chaque citoyen capable d'être le premier acteur dans la chaine des secours. Vous apprendrez les gestes indispensables pour intervenir en cas d'accident, de catastrophe… Cette formation dure 15 heures (5x3h). L'objectif est d'apprendre à :

- éviter le suraccident et transmettre l'alerte aux services de secours (112) ;
- déplacer correctement une victime en cas d'urgence ;
- observer l'état des fonctions vitales ;
- reconnaître une victime inconsciente, une dé-tresse respiratoire, un arrêt cardio-pulmonaire ;
- pratiquer une réanimation, comprendre l'utilisation d'un défibrillateur externe automatisé (DEA) ;
- agir en présence d'une hémorragie abondante et visible, d'une plaie ou brulure ;
- agir en présence d'une victime consciente présentant un malaise cardiaque ;
- réagir face à un traumatisme crânien et cervical.

À l'issue de la formation, un brevet est délivré à toute personne ayant participé activement à la totalité de la formation.

Brevet de secouriste
Cette formation vient en complément au module de premiers secours. Elle a pour objectif d'apporter des connaissances théoriques et pratiques pour approcher le sauvetage et les premiers secours en cas d'urgence vitale et fonctionnelle.

Elle s'organise en 18 heures de cours. L'apprentissage est très pratique par ses mises en situation. Cette formation vous apprendra à réagir face à une personne victime :

- d'un accident (plaie, brulure...)
- d'un malaise
- d'une crise d'asthme
- d'une crise d'angoisse
- d'une allergie suite à une piqure d'insecte
- d'un problème dû à un type de diabète
- d'un coup de chaleur, d'insolation
- d'une hypothermie
- ...

Cette formation aborde aussi la réanimation adulte et bébé. À l'issue de la formation, le participant ayant satisfait à l'examen final qui a lieu dans chaque province en jury provincial, obtient un brevet de secouriste. Avec ce brevet, le participant peut rejoindre l'équipe des secouristes de la Croix-Rouge qui participent à toutes les opérations de secours sur le plan local, zonal et communautaire.

Comment s'inscrire ?

Chez Les Scouts

Trois possibilités pour t'inscrire aux Brevets Eclaireurs :

- soit en téléphonant au 02.508.12.00 ;
- soit en envoyant un email à l'adresse lesscouts@lesscouts.be ;
- soit en remplissant le formulaire en ligne.

Pour le TU, c'est l'animateur qui se charge de l'organiser.

À la Croix-Rouge

Pour obtenir toutes les infos sur les formations possibles :

- visite le site croix-rouge.be > Formations.
- contacte directement le département Formations : rue de Stalle 96, 1180 Bruxelles, pole.formation@redcross-fr.be.

FICHES À TA SANTÉ DÉJÀ PARUES :

- Fiche 1 : **Circuler en toute sécurité**
- Fiche 2 : **L'endroit de camp**
- Fiche 3 : **L'alimentation**
- Fiche 4 : **Les baignades**
- Fiche 5 : **Le feu**
- Fiche 6 : **Les produits dangereux**
- Fiche 7 : **Le froid**
- Fiche 8 : **Le soleil**
- Fiche 9 : **L'orage**
- Fiche 10 : **Le sommeil**
- Fiche 11 : **Les bonnes chaussures**
- Fiche 12 : **Les plantes toxiques**
- Fiche 13 : **Le gaz**
- Fiche 14 : **Les tiques attaquent**
- Fiche 15 : **Les poux**
- Fiche 16 : **Les outils**
- Fiche 17 : **Prévention nucléaire**
- Fiche 18 : **Les guêpes**
- Fiche 19 : **L'eau**

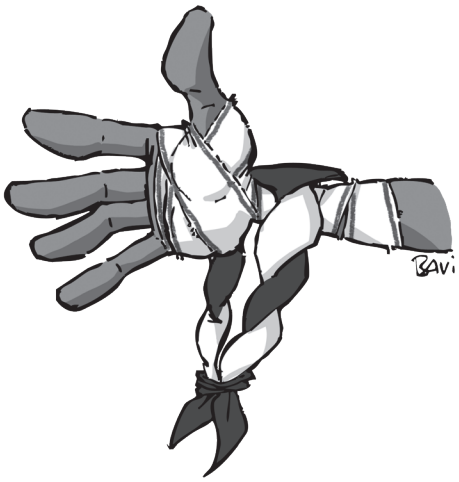

Téléchargeable
LESSCOUTS.BE